



**Chiffres clés**

**52** violations des droits humains

**Désagrégation des victimes**

Genre	Nombre	%
Hommes	19	37%
Femmes	21	40%
Garçons	5	10%
Filles	7	13%
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

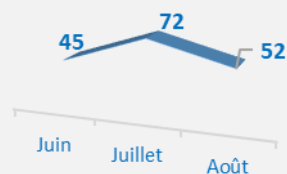
**Statut des victimes**

Statut	Nombre	%
Résident	22	42%
IDP	28	54%
Retourné	2	4%
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

**Auteurs présumés des violations**

Auteur	Nombre	%
MCC	5	10%
GSAU	1	2%
MAA	22	42%
GSAF	10	19%
GBK	7	13%
GSAA	1	2%
INC	6	12%
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

**Tendances des incidents des trois derniers mois**



**Mouvement de population**

**50141** sur les 4 sites à Bria  
Personnes déplacées internes

7/31/2020  
(Source : CMP locale)

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

**Incidents de protection**

52 incidents de protection ont été collectés et documentés en août 2020 contre 72 au cours de la période de rapportage précédente soit une baisse de 28%. Cette baisse s'explique probablement par l'accalmie qui a été observée dans la zone. Le faible activisme des GBK dû au retrait de certains de leurs éléments du site PK3 et à la saison pluvieuse a très certainement contribué à la baisse. En détail, 10 violations du droit à la vie intégrité/physique, 9 violations du droit à la propriété, 6 violation du droit à la liberté et 27 incidents VBG ont été rapportés. Les GBK restent néanmoins présents sur le site PK3 puisqu'ils entravent l'accès au site pour les acteurs humanitaires. De manière générale, la situation sécuritaire sur le site PK3 est très volatile et imprévisible.

**Victimes**

A l'instar du mois précédent, les femmes ont été légèrement plus touchée que les hommes par les exactions avec 40% des incidents documentés contre 37% pour les hommes. Les filles sont également légèrement plus touchées que les garçons (13% contre 10%). Selon la tendance observées pour la zone couverte à Bria, ce sont les PDIs qui sont principalement victimisées (54%), suivies des résidents (42%) et des retournés (4%). Les exactions touchant les PDIs sont favorisés par de multiples facteurs tels que la promiscuité entre individus sur le site, la hausse des cas de VBG dans les foyers conjugaux de PDIs ou encore la violence entre déplacés initiées par certains PDIs civils qui profitent de l'insécurité présente sur le site pour commettre des violations des droits humains sur d'autres PDIs.

**Mouvements de population**

9,579 ménages de PDIs (50,141 individus) ont été comptabilisés sur les 4 sites de déplacés de Bria. Le chiffre est en légère baisse par rapport au mois précédent (9,625 ménages / 50,441 individus). La baisse du nombre de déplacés est relativement faible : 46 ménages ont quitté les sites pour rejoindre les villages environnants de Bria.

**Protection de l'enfance**

12 atteintes visant des enfants ont été rapportés. Les victimes ont été référées vers les acteurs de protection l'enfance pour recevoir des réponses appropriées. Il s'agit de : 8 cas de VBG et 4 cas de coups et blessures causés par des coups de fouet contre des garçons. Un garçon figure aussi parmi les victimes de VBG. Ces atteintes ont été commises par des MAA dans 83% des cas et par des MCC dans 17% des cas.

**Violences sexuelles et basées sur le genre**

27 incidents VBG ont été collectés contre 36 au cours du mois de juillet ce qui constitue une baisse de 25% qui n'est pas négligeable. Il semblerait que cette baisse soit directement liées au faible activisme des GBK sur le site PK3 qui a amélioré la situation sécuritaire et donc réduit les tensions au sein des foyers et des communautés. Parmi les victimes, on compte des femmes (19), des filles (7) et un garçon (1). 63% des incidents ont été commis par un MAA et les membres de groupes armés (GBK, GSAF, GSAA) comptabilisent 18% des exactions.

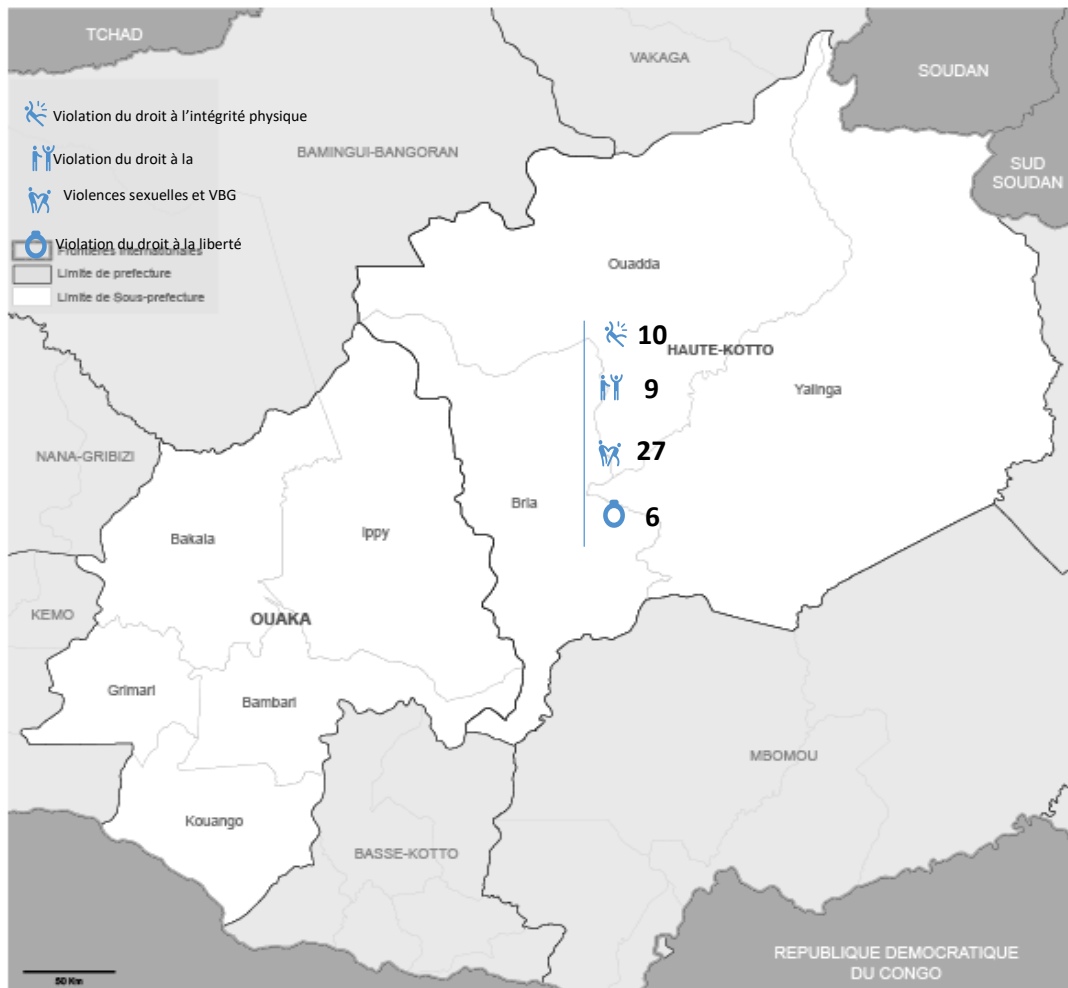
**Prévention et réponses de protection**

9 séances de sensibilisation ont été réalisées sur les VBG touchant au total 10,273 personnes (2584 hommes, 3,658 femmes, 1,633 garçon et 2,398 filles).

Les équipes INTERSOS ont assistés les survivants par le biais de 26 appuis psychosociaux, 34 référencement vers les acteurs spécialisés et la délivrance de 3 assistance cash CBI-EVI et de 5 kits de dignité octroyés aux survivantes de VBG.

En complément, 10 autorités locales (4 hommes et 6 femmes) ont été formées sur les notions de droits humains, les VBG et leurs rôles dans la prise en charge des survivantes/victimes.

## Carte des incidents par préfecture/Sous-Préfecture

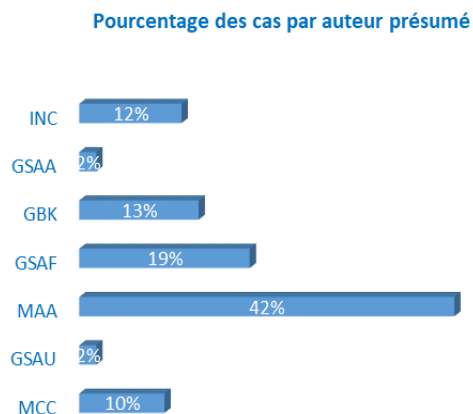
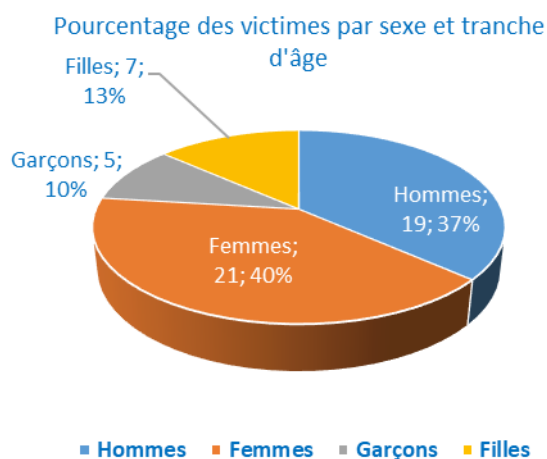


## Analyse sécuritaire

Préfecture	Situation sécuritaire
<b>Haute-Kotto</b>	<p>Une accalmie précaire parsemée de tensions entre les groupes armés a été observée dans la ville de Bria. Ces tensions sont dues principalement à un changement à la tête de la brigade mixte du FPRC puisque les Rounga ont été remplacés par les Arabes. Outre ces tensions, des coups de feu sporadiques ont été entendus dans le secteur Bornou surtout au cours de la nuit plongeant ainsi la population du dit secteur dans la psychose. Les groupes armés ont été actifs au centre-ville de Bria où ils ont été présumés auteurs de quelques incidents de protection tels que des enlèvement, des taxes illégales, des extorsions de biens et des limitation de mouvement.</p> <p>Une mission du gouvernement composée de deux ministres et un chargé de mission a séjourné dans la ville de Bria où elle a rencontré les 6 groupes armés de la zone. L'essentiel de la discussion portait sur le processus de désarmement. Selon le chef de la mission, la majorité des groupes armés aurait donné leur engagement pour participer au processus.</p> <p>Quant au site PK3, la situation sécuritaire y était imprévisible. Une certaine accalmie a été observée en raison du faible activisme des GBK. Les incidents de protection rapportés ont eu lieu au sein de la communauté PDI et sont en majorité des VBG, seraient dues au manque de dialogue conjugal, à la pauvreté, à l'alcoolisme, à l'impunité et à l'ignorance du droit de la femme.</p>

## Incidents de protection enregistrés au cours du mois

Août-20					
Incidents de protection	Prefecture Haute Kotto		Total du mois	Cumul l'année	sur
	Bria				
<b>Violation du droit à la vie/intégrité physique</b>					
Homicide	0		0	15	
Torture et traitements inhumains	1		1	25	
Mutilations	0		0	0	
Coups et blessures	9		9	61	
Accidents explosifs/armes à feu	0		0	1	
Découverte d'un engin explosif	0		0	0	
<b>Violations du droit à la liberté</b>					
Enlèvement/tentative d'enlèvement	3		3	3	
Retour forcé	0		0	0	
Recrutement forcé	0		0	0	
Arrestation arbitraire/détention illégale	0		0	29	
Travaux forcés	0		0	2	
Limitations/restrictions de mouvements	3		3	3	
Déplacement forcé	0		0	2	
<b>Violations du droit à la propriété</b>					
Déguerpissement forcé	0		0	0	
Destruction de propriété	0		0	6	
Occupation illégale	0		0	0	
Pillage	0		0	1	
Extorsion des biens	2		2	26	
Vol/Braquage	3		3	26	
Incendie criminel	0		0	0	
Taxe illégale	4		4	7	
<b>Violations 1612</b>					
Recrutement et utilisation d'enfants	0		0	1	
Attaques contre les écoles et les hôpitaux	0		0	0	
Meurtres/mutilations d'enfants	0		0	2	
Enlèvements d'enfants	0		0	5	
Violences sexuelles faites aux enfants	0		0	1	
<b>Violences sexuelles et basées sur le genre</b>					
Viols	2		2	14	
Mariage forcé	2		2	2	
Agression sexuelle	5		5	12	
Denis de ressources d'opportunités	4		4	22	
Agression physique (SGBV)	11		11	55	
Violences psychologiques et émotionnelles	3		3	21	
<b>Total</b>	<b>52</b>		<b>52</b>	<b>344</b>	



**Analyse :** Le mois d’Août contrairement au mois de juillet a connu une faible baisse des incidents de protection. A titre de rappel, 52 incidents de protection ont été collectés et documentés au cours de ce mois contre 72 en juillet soit une baisse de 20 cas. Comme évoqué ci-dessus, il semblerait que plusieurs facteurs tels que l’accalmie observée dans la zone au cours de ce mois et le faible activisme des groupes armés dans la zone en cette saison de pluie expliquent cette baisse. Tout de même, il sied de préciser que malgré l’accalmie dans la zone et plus particulièrement sur le site PK3. Certains civils et certains éléments GBK ont profité de la promiscuité entre individus sur le site, de l’irrégularité des patrouilles sur le site PK3, de l’insécurité latente et de l’impunité constante pour perpétrer sur les PDI des violations de droits humains. Ce constat explique ainsi la particulière vulnérabilité des PDI qui constituent 54% des victimes.

En plus de la violence particulièrement dirigée vers les femmes évoquée ci-dessus, il a été constaté que les hommes ont été particulièrement victimisés les groupes armés qui les taxent illégalement au niveau des barrières, les enlèvent et les torturent afin de leur soustraire de l’argent pour obtenir leur libération. De plus, Il les enfants n’ont pas été épargnés en aout car les atteintes aux enfants représentent 23% du total des incidents rapportés. Il s’agit de survivant(e)s de VBG et de victime de maltraitance engendrant des coups et blessures imposée par leurs parents irresponsables et non sensibilisés aux lois protégeant les enfants.

#### Recommandations :

- ➔ Que la Minusca intensifie ces patrouilles dans le site PK3 afin de réduire les risques de vulnérabilités des PDI ;
- ➔ Que le gouvernement et les garants de l’accord de Bangui exigent le démantèlement des barrières érigées par les groupes armés dans la zone ;
- ➔ Que le gouvernement et la Minusca exigent le départ des GBK du site PK3 afin de lui rendre son caractère civil et humanitaire ;
- ➔ Que le gouvernement redéploie la chaîne pénale dans la zone afin de sanctionner les coupables de violations des droits humains ;
- ➔ Que les acteurs de protection intensifient la sensibilisation auprès de la communauté sur les droits des femmes et des filles.

## ACTIONS DE RÉPONSE ET ACTIVITES MENÉES

### Actions de réponses mises en œuvre

Réponses	Août-20		
	Préfecture de la Haute-Kotto	Total du mois	Cumul sur l’année
	Bria		
Suivi psychosocial	26	26	196
Référencements médicaux	18	18	115
Référencements juridiques	11	11	66
Référencements protection de l’enfance	5	5	39
Assistance en Cash CBI-EVI	3	3	24
Assistance en Kit de dignité	5	5	109
Autres actions/Plaidoyer	0	0	2

**Analyse de l’impact de la réponse :** L’équipe de protection a apporté diverses réponses aux 52 victimes/survivantes des incidents collectés en aout 2020. Ainsi, sur les 52 victimes/survivantes, 26 ont été référées vers des services médicaux, 18 ont été référées vers des services judiciaires/juridiques et 5 enfants ont été référés vers les acteurs de protection de l’enfance pour recevoir une réponse appropriée. Outre ces réponses, 5 survivantes ont été appuyées avec en kits de dignité leur permettant de garantir leur dignité. 3 autres, quant à elles, ont reçu un appui en cash d’une somme de 10,000XAF pour leur permettre l’achat de nourriture pour la prise de médicament.



Il convient de dire qu'au regard du nombre des cas collectés dans le mois, le paquet de réponse matérielle est limité au regard du nombre de victime. En effet, plusieurs cas nécessitaient un appui matériel mais les ressources étant limitées, l'équipe est obligée de n'assister que les cas extrêmes et réfère les autres cas vers d'acteurs de protection.

## Suivi des mouvements de population

Préfecture	Sous-Préfecture	Total PDIs		Nouveaux PDIs		Retournés spontanés		Retournés assistés		Rapatriés spontanés		Rapatriés Assistés	
		Mén.	Pers.	M	Pers	Mén.	Pers	Mén.	Pers	Mén.	Pers.	Mén.	Pers.
Haute Kotto	Bria	9579	50 141			41	300						

Un légère baisse du nombre des PDIs a été observée sur les sites de Bria : 46 ménages pour 300 personnes. Deux sites sont concernés par cette faible tendance au départ. Il s'agit du site PK3 et du site Catholique. L'accalmie observée dans la zone et la reprise des activités minières seraient à l'origine de ces départs. Ce faible retour concernerait les artisans miniers et les cultivateurs qui se rendent dans les villages environnants de Bria.

## Protection de l'enfant

Préfectures	Sous-Préfectures	Nombre d'enfants victimes des incidents de protection	Nombre d'enfants référés aux acteurs de protection de l'enfance
Haute Kotto	Bria	12	5
Total		12	5

12 cas ont été perpétrés contre les enfants en aout 2020 contre 17 au cours du mois précédent, soit une baisse de 30%. Outre le faible activisme des GBK, les sensibilisations sur les droits des enfants réalisées par les acteurs de protection dans le site PK3 et dans la zone ont aussi joué un rôle dans cette réduction des atteintes aux enfants. L'ignorance des droits des enfants par les familles et les communauté, l'impunité due à l'absence de la chaine pénale dans la zone, l'insécurité, l'irresponsabilité et la consommation abusive d'alcool et de drogues sont autant de facteurs contribuant à l'importante victimisation des enfants. Les présumés auteurs de ces 12 incidents sont des MAA (83%) et des MCC (17%).

### Recommandations :

- Que les autorités locales et les leaders communautaires mettent en place un mécanisme local de protection des enfants ;
- Que le gouvernement redéploie la chaine pénale dans la zone afin de sanctionner les auteurs de violation du droit des enfants ;
- Que les acteurs humanitaires intensifient les sensibilisations sur les droits des enfants ;
- Que les acteurs de protection de l'enfance rendent leurs activités plus visibles sur le site PK3 afin d'apporter des réponses aux récurrents cas de violations des droits de l'enfance sur ce site.

## Violences sexuelles basées sur le Genre

Préfectures	Sous-Préfectures	Nombre d'incidents	Cas pris en charge	Cas référés
Haute Kotto	Bria	27	27	8
Total		27	27	8

**Analyse** : 27 cas de VBG collectés et documentés ce mois d'aout contre 36 mois de juillet. Cette baisse de 25% serait due au faible activisme des groupes armés dans la zone ainsi que sur le site PK3, accompagné

faible d'une accalmie sécuritaire. Néanmoins, il demeure que les équipes Intersos ont documenté 2 viols, 2 mariages forcés, 5 agressions physiques, 4 dénis de ressource/ d'opportunité, 3 cas de violence psychologique et émotionnelle et 11 agressions physiques. Les présumés auteurs sont des MAA (17 cas) et des éléments armés (5 cas). Les VBG restent très récurrentes à Bria et sur le site PK3 pour les raisons évoquées ci-dessus.

L'équipe de protection a référé 13 cas de VBG aux services médicaux pour une réponse appropriée. En outre ces 13 cas référés aux services médicaux, 8 cas de VBG concernant les enfants ont été référés aux acteurs de protection de l'enfance pour réponse. 3 survivantes ont été appuyé en cash dont la somme s'élève à 10000XAF pour appui alimentaire. 5 autres ont reçu des kits de dignité afin de garantir leur dignité.

#### **Recommandations :**

- Aux acteurs humanitaires d'intensifier les sensibilisations sur les VBG dans la zone et dans le site PK3, ;
- Au gouvernement de redéployer la chaîne pénale dans la zone ;
- Aux acteurs humanitaires d'impliquer les leaders religieux et communautaires dans les activités de sensibilisation contre les VBG.

---

#### **Tout contact :**

- **Chef de Mission : Andrew NJOKE, [rca@intersos.org](mailto:rca@intersos.org), Tél 72301840**
- **Coordonnateur du Projet HCR : Florence FASSASSI, [protection.rca@intersos.org](mailto:protection.rca@intersos.org), 72301859**